

# Ma carte de séjour ? Une affaire entre mon père et moi...

Abdelkader BELBAHRI \*

**L**a notion d'identité est complexe parce qu'elle comporte deux dimensions à la fois. Elle serait d'abord un fait de conscience subjectif par lequel l'individu a le sentiment que son "moi" le distingue radicalement des autres. Elle se construirait aussi dans le rapport aux autres et est produite dans la vie sociale. Mais l'identité de papier est une catégorie administrative et juridique. Dans le vocabulaire juridique le mot identité n'apparaît qu'associé à un autre : carte d'identité ou contrôle d'identité (1). Notons que dans les expressions "carte de séjour" ou "carte de travail", ce substantif est absent. Dans cette interview de Brahim, né en 1961 en France de parents Algériens, naturalisé depuis quatre ans seulement, il apparaît nettement que pour cette génération intermédiaire (ceux d'avant 63), rester Algérien, c'est ne pas renier son père. Ce sont justement ces jeunes qui étaient très mobilisés lors de la marche des Beurs des années quatre vingt. Ils n'ont pas vécu le dilemme identitaire de leurs frères et sœurs plus jeunes qui, eux, ont de fait la double nationalité parce qu'ils sont nés après 1963...

*"Mon père a une carte de séjour parce qu'il est étranger, et moi je suis étranger parce que j'ai une carte de séjour".*

(Rachid Taha, entretien, 1983)

qu'elle était ma véritable identité. J'étais Algérien ; j'avais l'identité de mon père, la nationalité de mon père et, de fait, j'étais Algérien et pas autre chose ; sans rien laisser indiquer que je pouvais être autre chose qu'un Algérien, très clairement.

**A.B. : Est-ce que tu as ressenti comme un rejet le fait qu'à partir de cette carte tu aies été stigmatisé comme étranger ?**

**B.B. :** Je pense que j'ai trouvé ça normal ; normal parce que c'est mon père encore une fois. Il n'y a pas eu une campagne d'information à l'école, au lycée, par exemple disant : "à partir de 16 ans tout étranger devait faire ses papiers". En tous cas je n'ai pas à ma connaissance obtenu l'information parce biais-là. Je crois que l'information provenait directement de mon père et de mon entourage familial ; Et de manière plus précise, ça venait de mon père. De la même manière, je crois que j'ai toujours su que j'étais Algérien plus que Français. Oui, en y pensant, je me dis qu'à aucun moment je ne me suis posé la question de savoir si j'étais Français ou Algérien. J'étais Algérien.

**A.B. : Pour toi c'était sûr ?**

**B.B. :** C'était sûr. J'étais Algérien. Et comme tout étranger en France, je suis allé faire ma carte de séjour ; je l'ai fait tout normalement sans me poser la question de savoir

**A.B. : Par rapport à tes frères et sœurs, ils sont nés après 63, et toi tu étais un cas à part ?**

**B.B. :** Oui, c'est plus tard que j'ai bien pris conscience de ça, parce que je crois que j'ai été travaillé par ça peut-être dès l'âge de ma majorité. Oui, à l'âge de ma majorité, 18 ans ou peut-être deux ans après. Je pense finalement que je me suis posé la question, à savoir que je suis né en France, j'ai une scolarité en France... Ce n'était pas une question que je me posais seul. C'était une question que je me posais avec les copains qui avaient le même statut que moi. Je me rappelle qu'un jour on était quelques copains et on avait abordé cette question de savoir si on était Français ou Algérien. D'abord la situation n'était pas liée au hasard mais au fait que déjà on commençait peut-être à en parler. Je me souviens donc de la sortie d'un copain qui disait : "si ça continue comme ça, moi je vais changer de nationalité. Si ça continue, je vais prendre la carte jaune". De toute façon le malaise était présent : le statut de l'immigré en France etc. Je crois qu'on sortait de

\* Sociologue, CRESAL-CNRS,  
Université Jean Monnet, Saint Etienne

L'ANPE. On devait avoir 18 ans. Et puis un copain lui répondit en disant : "de toute façon, tu peux changer la couleur de la carte d'identité, mais tu ne changeras pas ta couleur de peau et ce sera toujours la même chose". Ensuite pour en revenir à quelque chose de très personnel, mes copains d'enfance étaient Français. On n'a jamais habité dans des cités à forte composition ethnique. Mon père a toujours voulu habiter dans des logements à loyers chers. ... Symbolique, non ?

**A.B. : Les loyers chers pour ne pas se retrouver...**

**B.B. :** Très précisément, ça, ça n'avait pas été dit. Mon père a bénéficié quand même des appuis de son entreprise pour pouvoir trouver un logement. Il n'était ni maçon, ni à l'usine etc. Il a travaillé dans une entreprise de transport. A l'époque c'était une cité-jardin qui proposait des logements dans trois immeubles, trois tours flambant neuves. A l'époque il y avait très peu de locataires issus de l'immigration maghrébine. Dans une tour de 18 étages avec 4 appartements par étage il devait y avoir deux familles issues de l'immigration maghrébine. A l'école j'avais des copains Français. J'avais aussi des copains comme moi, des immigrés, des Algériens. Mais c'est vrai que sur le quartier, Monthieu en l'occurrence, j'avais essentiellement des copains Français. Donc j'ai grandi avec eux. Même avec ma carte de séjour je continuais à vivre normalement sans que mon statut d'étranger me préoccupe, parce que ma réalité quotidienne n'était pas faite de difficultés liées à mes origines. Je n'ai pas le sentiment d'avoir été victime de mes origines. C'était loin d'être une dominante. Je n'étais pas dans un quartier stigmatisé, mes

copains étaient Français, et j'étais accepté par eux et par leurs familles. Du côté des parents des copains j'étais accepté simplement comme le copain de leur enfant. Mais inversement, du côté de ma famille, ce n'était pas tout à fait la même chose. Mes parents étaient quand même plus fermés par rapport aux autres. La raison, je crois, c'est qu'ils étaient différents. Ils avaient connu autre chose. Même s'ils avaient des amis Français, surtout ma mère. Mais quoi qu'il en soit, je savais qu'amener mes copains à la maison ça ne se faisait pas ; on était très différents peut-être.

**A.B. : les copains de la même origine que toi allaient-ils chez toi ?**

**B.B. :** Oui. Le foyer c'était l'intimité. Il y avait peu de familles maghrébines dans le quartier. On allait les uns chez les autres. Là effectivement on pouvait admettre des enfants "cousins", d'un ami à moi Algérien parce que c'était "la même intimité". Je crois qu'il y avait quelque chose qui relevait de l'intimité.

**A.B. : La peur de s'exposer aux autres, peut-être ?**

**B.B. :** Voilà, c'est ça ! C'est ce que je disais tout à l'heure : le contexte étant différent pour les parents, je crois qu'ils avaient peur de se montrer, d'être trop visibles. Nous n'avions pas à dévoiler notre foyer. Notre intimité c'était notre univers à nous.

**A.B. : Et donc cette période là, tu disais que la question d'être Français ou avoir la carte de résident algérien ça ne te posait pas de problèmes. En gros, tu n'y pensais pas ?**

**B.B. :** Non, a priori je n'y pensais pas parce que j'étais comme eux.

J'étais un enfant, un pré-adolescent et un adolescent comme eux, on vivait les mêmes choses. Il n'y a que cette sphère privée, super protégée par mes parents, qui démontrait que finalement il y avait une différence importante.

**A.B. : Il y aussi ce que tu disais tout à l'heure, à savoir que la question de l'identité administrative était une affaire entre ton père et toi.**

**B.B. :** Effectivement. C'était quelque chose très ancrée dans la cellule familiale. Je ne sais même pas si mes copains savaient que j'avais une carte de séjour. Je crois que je ne leur en parlais pas. Je ne me sentais pas différent d'eux, très sincèrement. C'étaient des copains d'enfance que j'ai connu dès l'âge de 5-6 ans, et on était resté 18 ans dans cette résidence. Donc on a grandi et évolué ensemble. Par rapport à cette identité de papier, il n'y avait rien qui marquait une différence entre nous. C'était des itinéraires quasi communs.

**A.B. : Si avec tes copains la question des papiers n'était pas à l'ordre du jour, est-ce que lors de certains événements, à une certaine période, cette identité là ne t'a pas été rappelée. Lors d'un contrôle de papiers par exemple ?**

**B.B. :** Je n'ai pas eu de contrôle de papiers ou en tous cas très peu. Vis-à-vis de l'administration, j'étais de père algérien donc Algérien aussi. Par exemple, à l'école, on me demandait la profession du père et sa nationalité. Je disais ce que faisait mon père sur le plan professionnel et je précisais qu'il était de nationalité algérienne. Mais je n'ai pas le souvenir qu'on m'ait demandé quelle était ma nationalité. Donc j'en conclus, par hypothèse, que j'étais Algérien. Sans que ce soit

lié à ma réalité. Une identité de papier ce n'est pas quelque chose qui est ancré dans le réel. Une identité de papier c'est administratif, c'est lié aux institutions, c'est fortement symbolisé et codé. Il n'y a rien qui pouvait marquer cette différence, hormis cette sphère privée : on ne mangeait pas de porc, on ne buvait pas d'alcool, mes parents faisaient la prière, une famille nombreuse, une famille pauvre aussi parce que mon père était ouvrier. Sphère privée dans le sens aussi où mes parents vivaient à leur façon, très pris dans la culture algérienne, les traditions, les coutumes ; ma mère a toujours eu un foulard berbère sur la tête.

**A.B. : Donc c'est dans ce lieu-là où tu as pris conscience de cette différence ?**

**B.B. :** Oui, et en disant tout cela j'ai l'impression d'avoir effectivement évolué dans deux mondes distincts. La circoncision a été quand même le premier acte identitaire, si je puis dire.

**A.B. : Cela a été fait à quel âge ?**

**B.B. :** A l'âge de 5/6 ans ; ça a été fait dans un hôpital de bonnes œurs. J'ai été confié à du personnel qui était habillé en sœur, qui avait une croix... Femmes et religieuses. Le chirurgien devait être un homme, je pense ; mais ce sont ces femmes qui m'ont endormi, et, au réveil j'ai revu ces femmes-là. J'ai peut-être vu un homme, oui. Ça, c'est un souvenir très fort. Ce n'était pas la clinique en tant que telle, c'est tout ce qui a précédé l'opération et ce qui s'est passé après. C'est-à-dire que mon père ne m'en avait parlé que très tard. Alors, effectivement, dans la famille on laissait entendre que j'étais un garçon, en tous cas que j'avais l'âge d'être circoncis et que ça allait se faire, qu'on allait

organiser une grande fête, que ça allait être ma fête. Voilà, ça je le savais. Mais le jour où mon père m'a dit : "on y va ?", il l'avait préparée, mais il m'avait prévenu tardivement. Le matin il m'a pris par la main, il m'a revêtu un costume et ensuite nous sommes allés à pieds tous les deux à l'hôpital. Il a fait preuve de beaucoup de pédagogie. C'est le moment où j'ai senti qu'il était très proche de moi. Il travaillait du lundi au samedi inclus ; le matin il se levait très tôt et le soir il rentrait tard. Je ne le voyais que le dimanche quasiment. Ce jour-là c'était un jour de semaine ; il a dû prendre des congés pour cela. Mon premier acte initiatique proche de l'identité, c'est celui-là. Sur le chemin de l'hôpital il y avait tout un jeu. Mon père m'expliquait : "aujourd'hui c'est un grand jour, tu es un grand garçon" ; il m'expliquait comment ça allait se passer. Je me souviens qu'on marchait sur un trottoir et il y avait sur le rebord des fenêtres des maisons, une première voiture majorette, puis mon père s'arrêtait et me désignait une autre petite majorette qu'il me remettait après en medisant : lavoilà ! En fait c'est lui qui avait des voitures dans les poches et qui les posait sur le rebord des fenêtres. Donc au bout de la énième voiture j'ai fini par comprendre que c'était un jeu avec mon père et qu'il m'offrait là des petites majorettes qu'il déposait comme ça sur les bords des fenêtres.

**A.B. : Est-ce parce que c'était ta fête ?**

**B.B. :** Parce que c'était déjà ma fête, oui (rires). Et puis on est arrivé là-bas. C'était très bien fait tout ça parce que le personnel était très avenant. Ils ont accueilli mon père de manière sympathique, avec le «petit B.» etc. On a fait tourner un

petit train et on a profité de ce moment pour me mettre un masque à oxygène pour m'endormir. Et au réveil, ça allait très bien. J'avais une douleur sous le ventre. J'ai regardé, j'étais badigeonné de mercurochrome et je ne sais quoi... Je suis parti le jour même. Je suis reparti avec mon père, mais en taxi cette fois. Et puis arrivé à la maison c'était la fête, c'était le Maghreb, véritablement. Il y avait toute la famille, tous les voisins et tous les amis, des "cousins" en tous cas, et beaucoup de familles pieds-noirs, la famille Castaneda qui savait ce que c'était. J'étais très surpris de savoir aussi qu'elle était dans le code aussi. C'était la concierge. Elle m'avait offert un cadeau. Cela s'est passé comme au Maghreb. Et là, par rapport à ce que je te disais tout à l'heure c'est-à-dire sur la sphère privée, c'était le seul moment où cette sphère s'est d'une part élargie (à madame Castaneda et à d'autres voisines françaises aussi) et d'autre part, le seul moment où mes parents se sont véritablement exposés. Parce qu'il y avait cette dimension festive. Je l'avais bien vécue. J'en garde un souvenir important parce que, encore une fois, il y avait cette relation particulière avec mon père, quelque chose de tout à fait compréhensible sur le plan psychanalytique. A travers notamment l'acte de la circoncision. Ça, c'est effectivement le premier moment où je peux parler d'identité non pas de papier mais de... (rire... après une référence à ce qui fait l'objet de la circoncision).

**A.B. : Si on met en relation ce moment, ce trajet avec ton père et d'autres trajets, par exemple quand vous êtes allés à pied au commissariat pour ta carte de séjour...**

**B.B. :** Oui on a dû prendre le bus ou

à pied, je ne sais pas. Mais effectivement il y a des similitudes, il y a des correspondances.

**A.B. : Est-ce qu'il te parlait en chemin aussi ?**

**B.B. :** Oui. Je n'en ai pas un souvenir précis, mais de toute façon il était question de mon séjour et de mon statut de résident : "nous ne sommes pas chez nous". Il y avait ça, mais il y avait peut-être aussi le côté : "attention ! Là où on va les mecs sont un peu...". Au sujet de la correspondance, si je me risque à faire le lien avec la psychanalyse, je dirais que la carte de résident c'est bien une manière, à l'âge de 16 ans, d'être proche de son père et d'être adulte aussi. Il y a bien là quelque chose qui est en lien avec l'identité. J'étais là encore proche de mon père dans le sens où j'étais comme lui, j'étais un résident et j'avais une identité de papier.

**A.B. : Est-ce qu'on ne peut pas dire qu'à travers la circoncision c'était le rapprochement avec ton père dans le sens où tu étais comme lui, et de son corps et qu'à l'âge de 16 ans tu étais comme lui au niveau de l'appartenance nationale ?**

**B.B. :** On va parler du corps dans le sens où la circoncision n'est pas un acte banal, en France. Quelqu'un qui va se faire circoncire, il est pris dans quelque chose qui relève du code et c'est fort. Donc c'est une manière de signifier que je ne suis pas Français, que j'ai ma différence. Et la carte de séjour, c'est une manière... du côté du père toujours (je parle que du père, je ne parle jamais de la mère !). Sur le plan narcissique on est du côté du père. Et je pense que c'est pareil dans la circoncision. C'est autre chose sur le plan symbolique, mais il y a des correspondances. Il y a

quelque chose de narcissique dans la circoncision, on est proche du père. Pour la carte de séjour il y a quelque chose aussi qui relève du contrat narcissique. Je suis le fils de mon père dans le sens où je suis identique à lui. Je crois qu'il y a quelque chose de cela.

**A.B. : Est-ce qu'il n'y a pas eu d'autres circonstances où tu as ressenti cette identité avec ton père sous la forme du rejet ? Je pense par exemple aux voyages ?**

**B.B. :** Oui. Par exemple, je suis passé par l'Allemagne pour aller en Tchécoslovaquie, moi je suis passé et les Français qui n'avaient pas leur carte d'identité française ont été refoulés. Je trouvais ça pas mal ! Tous ces pays avaient déjà le visa mais aussi des contraintes : justifier de dépenses journalières de 740F. Parfois il fallait justifier d'un compte bancaire avec suffisamment d'argent. Donc moi je m'arrangeais pour avoir un compte avec beaucoup d'argent dedans. Pour le Canada il fallait faire une demande écrite, dire pourquoi j'étais intéressé à la fois par la flore canadienne, par le Québec, les réserves indiennes. Pas trop sur les Indiens ! Mais je leur ai fait une dissertation littéralement sur le pourquoi de mon voyage au Canada. Là aussi on m'a donné un visa. Et puis les U.S.A. Là aussi un questionnaire et un entretien à Paris. Mes copains me disaient : "Ecoute, prends la nationalité française ! Regarde toutes les contraintes à chaque fois que tu veux te déplacer... Pour New-York, il y avait mes copains et copines français. Il y en a une qui avait une carte d'identité périmée. Elle a gratté avec un rasoir et a mis une autre date, mais les Américains, qui sont très perspicaces, s'en sont rendus compte et ils n'ont pas voulu la

laisser passer. On a négocié. Ils ont fini par céder. Moi, effectivement je trouvais un peu bizarre d'être le seul à avoir un passeport algérien, mais malgré tout je continuais à être Algérien et plus il y avait de visas, plus je trouvais ce passeport intéressant : le fait que ce soit écrit en arabe et, de l'autre côté, que ce soit écrit République Démocratique et Populaire Algérienne, c'était puissant je trouve ! (Rires). Ensuite c'était dans la famille. Dans la famille ils étaient tous français. Même ma sœur qui était née avant 1963 était devenue Française ; j'ai pris conscience qu'en dehors de mes parents et moi, tous mes frères et sœurs étaient Français. Dans une famille de 7 enfants j'étais donc l'aîné, né en 61, donc avant 63. Ma sœur F. a fait des études de médecine. Elle a fait une demande de naturalisation par rapport à ses études. C'est peut-être ça qui m'a interpellé. Je pense que c'est là véritablement que j'ai commencé à me poser la question de la nationalité française. J'avais l'impression d'être démarqué, alors que je ne l'étais pas par rapport à mes frères et sœurs. Mais leur nationalité française indiquait de manière définitive que leur place était en France. Alors que moi à travers ce titre de séjour et cette carte nationale d'identité algérienne j'étais surtout dans le registre du symbolique. Un jour je suis allé voir mon père ; c'était tabou. Là pour le coup c'était tabou, c'est-à-dire qu'il était hors de question d'évoquer cela avec lui. Et pourtant, un jour je vais le voir et je lui dis : "Papa, pour des raisons administratives, je crois que je vais opter pour la nationalité française". Il était en train de bricoler. Je crois que c'est à cet instant surtout où j'ai pris conscience que tout ça était lié au père. Et sans me regarder, il me dit "Bon, si c'est

administratif, vas-y, tu peux le faire ! Mais il ne faut pas oublier d'où l'on vient". Mon père et moi avons commencé à démythifier complètement ce côté identité de papier. Il a dit : "je pensais que tu l'avais déjà fait". A 33 ans il y a un autre événement qui intervient. J'étais avec une femme et on a décidé d'avoir un enfant. Là ça m'a encore questionné. C'est un peu le même questionnement en lien avec le fait que j'étais le seul à avoir la nationalité algérienne alors que mes frères et soeurs étaient Français. Ma compagne est française. L'enfant doit prendre la nationalité du père. Et ça, ça me travaillait. A l'époque je me posais la question. La question de droit du sol était en débat, en relation avec les lois Pasqua. Je suis allé voir mon père et j'ai entamé cette procédure de naturalisation. Je suis allé à la préfecture, j'ai demandé un dossier et j'ai eu un questionnaire. Une des premières questions que le fonctionnaire m'a posées en prenant des précautions c'était : "écoutez, je suis désolé de vous poser cette question, je m'en excuse par avance". La question c'était : "savez-vous lire et écrire le français ?". C'est là qu'on se rend compte véritablement de cette dimension aberrante de ce que les institutions arrivent à mettre en place au nom d'un corpus idéologique républicain. Cela a duré 3 ans de procédure. J'ai été convoqué par les RG entre temps et puis j'ai eu le papier. Je ne me souciais pas du temps que cela pouvait prendre. Je m'en foutais royalement. J'ai eu ma carte d'identité nationale le 9 mai 1996. Il y a seulement 4 ans !

**A.B. : Et là est-ce que ce n'était pas encore un autre rite ?**

**B.B. :** Il n'y a plus de rite. On n'est plus dans le rituel. A ce moment-là on est pris par d'autres préoccupa-

tions et finalement ce n'est pas surprenant dans la mesure où : carte d'identité algérienne ou française, c'est la même chose. J'ai vécu peut-être une sorte d'altérité particulière. C'est dans ce sens où c'est différent de celui qui est né après 63.

**A.B. : On peut parler très rapidement des médias. Si on fait le lien avec ce qui s'est passé à partir de 1981, est-ce que ça n'a pas eu de répercussions ?**

**B.B. :** Oui, la citoyenneté ; moi j'étais pris là dedans, du moins depuis 83, parce qu'en 81 j'étais au bled. En fait, il m'a fallu un temps d'adaptation. Ce qui m'a véritablement permis de donner du sens c'est la marche des Beurs. J'ai rejoint le mouvement six mois après mon arrivée. C'était en plein conflit entre le staff "Touche pas à mon pote" et les Jeunes Arabes de Banlieue. J'avais choisi mon camp. Quand tu débarques et que tu apprends que SOS Racisme est instrumentalisé et que c'est un pur produit d'une certaine catégorie d'étudiants proche du P.S... J'ai fait l'autre marche et à partir de là j'ai eu une activité militante débordante. Du côté militant j'étais dans les clous, c'est-à-dire qu'idéologiquement parlant, il me semble que les revendications en matière de citoyenneté étaient plus que légitimes. Evidentes, implicites. Je considère qu'il y a toujours ce caractère implicite aujourd'hui. Etre citoyen français, oui, c'est du côté des droits, des lois, du politique... Pour quelqu'un qui a accepté de vivre dans ce pays en respectant les règles, les lois, de participer de manière effective à la vie sociale, il me paraissait tout à fait évident que cette citoyenneté est effective pour les sujets issus de l'immigration maghrébine. Droit

de vote pour les étrangers aussi, pour les mêmes raisons. J'étais toujours étranger. Mais il y avait ceux qui étaient nés après 63 et qui étaient Français. C'est de ceux-là qu'il s'agissait à ce moment-là. Jusqu'à présent j'ai parlé de quelque chose de très personnel. Mais sur un plan plus collectif, mon implication était surtout pour ceux qui étaient citoyens français mais qui n'en avaient pas le mode d'emploi. Il y avait quelque chose qui me scandalisait. La raison de ma militance c'était cela. Mais il y avait peut-être une autre raison. Toute réflexion faite, elle serait peut-être liée au fait que d'emblée en instaurant cette situation de double nationalité à l'aide de décrets, on empêchait peut-être ceux qui sont nés en France après 1963 de vivre, ce que moi j'ai pu vivre par rapport à cette nationalité algérienne qui a duré jusqu'au jour où j'ai décidé d'opter pour la nationalité française. On a peut-être empêché ces jeunes de faire ce parcours. Parcours initiatique ? Finalement je crois que c'était plus perturbant pour ceux qui sont nés après 63, qui avaient cette double nationalité. Moi, j'en n'avais qu'une, celle de mon père. Il y a peut-être quelque chose de ça. Quand en 89, avec mes amis algériens qui avaient une carte de séjour comme moi, on a mis en place une liste "citoyenneté active" pour les élections municipales, on ne se mettait pas en avant puisqu'on n'était pas Français. On mettait en avant "esshab 63" (ceux d'après 63). On le voit sur les photos de l'époque. Il me semble qu'on faisait office de grands frères, des intermédiaires par rapport à la question de l'identité de papier. ■

(1) Bernard (Alain), "Le regard du droit sur l'identité", in L'identité, Edition Sciences Humaines, Paris, 1998, pp. 113-119.